



46^e session du Conseil des droits de l'homme

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée

Genève, le 9 mars 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie le Rapporteur spécial pour son rapport. Elle partage son inquiétude concernant les rapports faisant état de violations graves et systématiques des droits de l'homme et le manque significatif d'amélioration de la situation.

La Suisse reste profondément préoccupée par les informations mettant en lumière des cas répétés de torture, de travail forcé et le refus d'accorder l'accès aux soins médicaux, en particulier dans les centres pénitentiaires. Elle appelle le gouvernement à mettre fin à ces pratiques et à ratifier la Convention contre la torture.

La Suisse se réjouit du renforcement du Haut-Commissariat à Séoul et soutient son travail dans la collecte et la conservation de données. Celles-ci sont cruciales pour tout effort futur en matière de reddition des comptes. Ces informations sont également primordiales dans le travail de mémoire et dans l'aide aux victimes à faire valoir leurs droits.

La Suisse exhorte le gouvernement à autoriser les activités des acteurs humanitaires, d'autant plus dans le contexte de la pandémie. Il est crucial que les frontières nationales du pays soient à nouveau ouvertes pour des biens humanitaires urgents ainsi que pour les évacuations médicales.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Quelles sont les prochaines étapes visant à assurer la poursuite des responsables de violations des droits de l'homme et crimes internationaux présumés commis en République populaire démocratique de Corée, par exemple le renvoi par le Conseil de sécurité de la situation à la Cour pénale internationale ?

Je vous remercie.